

La place Léopold

Lunéville



Enjeux
d'un espace
public à
requalifier

Maitrise d'ouvrage :
Commune de Lunéville,
M. CLOSSE - maire

Maitrise d'œuvre :
Atelier du Rempart - M. COLLIN - architecte
Services Techniques Municipaux

Intervenant extérieur :
A.B.F. - M^{me} CAILLIAU

Chronologie :
Début études - 1997
A.P.S. - 1998 à 1999
Travaux parking souterrain - août 1999
Aménagement place - février 2000
Inauguration - juillet 2000

Nature des travaux :
Création d'un parking souterrain privé sous la
Place Léopold au centre de Lunéville.
Aménagement de l'ensemble de la place et
intégration des réseaux à l'environnement.

Principaux matériaux :
Béton désactivé - place
Granit - pavage et banc
Sol stabilisé - sous les arbres
Enrobé - chaussée

Végétation :
Tilleuls Euclora - mail

Coût de l'opération - T.T.C. :
Coût total : 13 millions de francs, soit
1,9 millions d'euros

Subvention :
Fonds européens : 2,6 millions de francs,
soit 396 000 euros
Etat : 750 000 francs, soit 114 000 euros
Conseil Général : 1,52 millions de francs,
soit 232 000 euros

Surface approximative : 10 680 m²

Prix au m² : 1 200 f/m², soit 185 euros/m²

Une nouvelle place à vivre

Au centre de Lunéville, la place Léopold -créée au 18^{ème} siècle dans l'esprit des places d'Alliance et Carrière à Nancy- était composée d'une double rangée de tilleuls bas formant un mail, ceinturée par un muret en pierre avec une fontaine centrale et des habitations de hauteur homogène.

L'évolution urbaine a sensiblement modifié l'usage de cet espace, qui accueillait le marché trois fois par semaine et diverses manifestations publiques, mais qui le reste du temps fonctionnait comme un sens giratoire et un parking.

La place a cédé son caractère d'espace public, lieu de vie à une aire de stationnement. Ainsi, la nécessité d'un réaménagement s'est fait sentir, situé au coeur d'une opération de requalification d'ensemble de la ville, de la gare S.N.C.F. au théâtre.



Principe d'aménagement

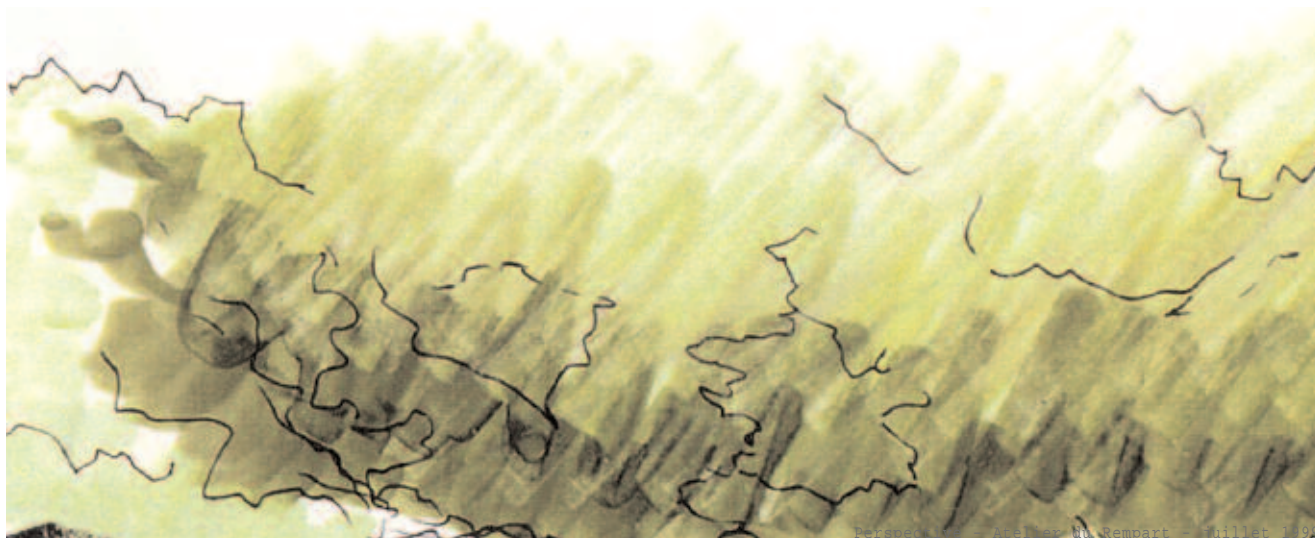
Pour redonner une image valorisante du centre ville et une réelle centralité à la place Léopold, la municipalité a fait appel à un architecte. Le projet soumis s'appuie sur l'axe historique, en intégrant un nouveau mail planté et une fontaine "jeu d'eau" qui ponctue cet espace.

La place se découpe transversalement en trois parties équivalentes, dont une est aménagée en fonction de la fontaine.

La composition longitudinale est renforcée par un alignement de bancs en pierre, séparant l'espace central du mail. Cet alignement permet de recréer l'idée d'un muret ceinturant l'extérieur du mail, dans l'esprit 18^{ème} siècle.

Par ailleurs, la place est uniquement destinée aux piétons, puisque les voitures circulent et stationnent en périphérie.





Le projet réalisé

Le dessin de la place a été simplifié quant au découpage -moins important- et quant au choix des matériaux -moins contrastés-, car l'A.B.F. souhaitait une réalisation plus discrète que celle prévue par l'architecte. L'A.B.F. a été cependant séduit par la suppression du muret au profit d'un alignement de bancs, situation qui donne l'illusion d'une continuité.

Le projet a été réalisé en deux temps, car les travaux du parking souterrain -investisseur privé- ont été réalisés indépendamment de l'aménagement -municipalité. L'opération a été livrée dans les délais grâce à l'investissement et à la collaboration des entreprises locales.

Constat après réalisation

Cet aménagement est devenu un point très attractif du centre de Lunéville et l'ambition de ce projet est à la hauteur des attentes de la municipalité.

De l'attractivité de la place résulte aujourd'hui un dynamisme économique chez les commerçants. Ces derniers participent à leur manière au projet d'aménagement global en réhabilitant les façades de leur commerce.

Le maire est satisfait de la façon dont la population s'est appropriée cet espace. Il a apprécié également le travail de concertation de l'ensemble des intervenants.

Cette opération représente un nouvel élan pour Lunéville, et un encouragement au projet d'aménagement d'ensemble prévu par la municipalité.



alignement des bancs
séparant la place
du mail planté



remerciements à : M. CLOSSE et
à M. COLLIN, pour leur aimable
collaboration.
réalisation : E. HAMM
C.A.U.E. 54 - août 2002